

LE PATOIS RETHAIS

Je suis très heureux de publier les origines du patois réthais. Dans ma famille nous parlions tous le patois sans en connaître ses lointaines origines. Ce langage fait partie du patrimoine rétais, qui hélas disparaît avec le temps. Grâce aux recherches faites par Jean Renaud nous en connaissons aujourd'hui l'origine. Je tiens à le féliciter pour le travail de recherche qu'il a accompli sur ce sujet et le remercie très sincèrement pour m'avoir autorisé à publier cet article dans les colonnes de « Parole de Réthais »

Bonne lecture, cordialement

B.D



Jean RENAUD est né aux Portes en 1947. Réthais de souche, autant du côté paternel que maternel, sa famille vit sur l'île de Ré depuis au moins cinq siècles !...Il a ponctué ses études d'anglais et de scandinave d'une agrégation et d'un doctorat d'Etat. Sa thèse soutenue à la Sorbonne, est parue en Allemagne sous le titre **Archipels norrois**, (*Orcades, Shetland et Hébrides dans le monde viking*) aux éditions Kummerle. Après avoir enseigné le norvégien aux Shetland, puis le français au Danemark, il est aujourd'hui professeur de langues, littérature et civilisation scandinaves à l'Université de Caen, où il a dirigé le Département d'Etudes Nordiques, puis l'Office Franco-Norvégien d'Echanges et de Coopération. Il a aussi été chargé de mission pour les langues scandinaves auprès de l'Inspection Générale du Ministère de l'Education Nationale. Il a produit une double série de **Vocabulaires et de Manuels** de langues scandinaves (danois, norvégien, suédois) aux éditions Ophrys. Il contribue largement à faire connaître la littérature nordique en France par de très nombreuses traductions, dont plus d'une quarantaine de romans, des pièces de théâtre, des sagas islandaises, des recueils de contes populaires et des livres pour enfants. Demeuré fidèle à un de ses sujets de prédilection, il a publié au fil du temps une douzaine d'ouvrages sur l'époque viking mentionnée en page 5.

Le patois rétais est le facteur d'une identité locale : celle de l'île de Ré. Certes il fait partie d'une aire linguistique beaucoup plus vaste que, faute de mieux, on a coutume d'appeler aujourd'hui le poitevin-saintongeais et qui, comme toutes les langues romanes, s'est constituée à partir du latin. Pictons et Santons déformèrent la langue des Romains, puis subirent une relative influence franque : mais ce n'est qu'après le rattachement du Poitou et de la Saintonge au royaume de France, au XIII^e siècle, que la langue d'oïl commença réellement à s'imposer dans la région et à y faire reculer la langue d'oc.

Le patois de l'île de Ré, apparenté davantage aux parlers d'Aunis et du Bas-Poitou qu'à ceux de Saintonge, appartient au domaine d'oïl, sachant que la limite de celui d'oc n'est pas loin. Malheureusement, les efforts déployés depuis la Révolution pour anéantir les langues régionales ont porté leurs fruits, et l'école, au XX^e siècle, a presque réussi à éradiquer le patois rétais : celui-ci fait désormais partie d'un patrimoine culturel à sauvegarder.

La phonologie, la morpho-syntaxe et le lexique du patois rétais font tous apparaître qu'après une longue évolution, il possède certains caractères spécifiques au domaine poitevin-saintongeais, mais aussi des points communs avec les autres langues d'oïl, donc le français, et même avec l'occitan.

Phonologie

Une des caractéristiques du patois rétais est la diphtongaison. On diphtongue en effet les voyelles orales [o] et [e], ainsi que certaines voyelles nasales (in, oin, on, ion), de la dernière syllabe de certains mots prononcés isolément ou en fin de phrase (mais on ne le fait pas dans la chaîne parlée).

ex. : *o fao* (il faut), *o fau qu'i'aille* (il faut que j'y aille)

in patigao (un os de seiche), *le viao* (la fleur de sel)

dous tèies (des coquilles), *dous tés d'moucs* (des coquilles de moules)

in chmiñ (un parcours), *in sioñ* (un sillon)

C'est également la diphtongaison qui sert à distinguer le féminin du masculin des participes passés en -é : *acaché*, *acachèie* (tassé, tassée). En français, la graphie note la différence mais elle n'est pas audible. Enfin, si le a issu du latin se maintient généralement devant un l vélaire, il lui arrive parfois de se diphtonguer :

ex. : *ine échale* (une échelle), *ine ale* (aile)

Nao (Noël), *in chvao* (un cheval), *in maréchao* (un maréchal-ferrant)

Autre trait caractéristique, le déplacement du point d'articulation des voyelles nasales (an, en, on) fait qu'on leur donne un son intermédiaire entre un [ã] et un [õ] moins nasalisés, instable et très particulier, comme dans *in chancre* (un crabe) ou *in jarnon* (un germe de pomme de terre). En outre il n'existe pas en patois rétais de voyelle nasale comme celle qu'on écrit un en français, mais seulement in : *in* (un), *lindi* (lundi).

La palatalisation (qu'on ne retrouve ni en français, ni en occitan) de [k] et parfois [g] devant une voyelle intérieure est tout aussi typique :

ex. : *tchuler* (reculer), *ine andjile* (une anguille)

On assiste au même phénomène dans les groupes consonantiques bl, pl, fl, gl, cl :

ex. : *dou bié* (du blé), *la piu* (la pluie), *ine fiure* (une fleur),

la guiace (glace), *ine quié* (clé).

Les voyelles finales non accentuées, comme le -e du féminin, ne se prononcent pas, comme dans toute la zone d'oïl : *ine tabe* (une table), alors qu'on les entend nettement en occitan : *una taula*. La finale -ou (issue du latin -atore ou -osus), en revanche, est semblable à celles de l'occitan, au lieu de respectivement -eur et -eux en français : *bavou* (baveux), *lincrou* (gluant). Mais c'est contrairement au français -eau (ou -iau de nombreux parlers d'oïl) et à l'occitan -eu qu'on trouve -iâ en patois rétais (du latin -ellus, -ellum) : *in greliâ* (un tamis), *biâ* (beau).

Notons encore le son [u] au lieu du [o] ouvert français devant -ne, -me, et du [o] fermé devant -s : *in bounéte* (un bonnet), *ine poume* (une pomme), *grou* (gros), *ine chouse* (une chose) ; les sons [uɛ], [ue], [e] qui correspondent à la graphie oi française : *in souère* (un soir), *ine foué* (une fois), *fréte* (froid). Et l'on dit par exemple : *in bu* (un bœuf), *in cru* (un trou), *ine ure* (une heure), *ine feuille* (une fille), *ine veugne* (une vigne), *le soulaie* (le soleil), *in jnoie* (un genou), *l'oisi* (l'osier), *fromeu* (fermer), *pordre* (perdre), *in chëie* (un chien), *reune* (rien), *rétas* (rétais).

Cependant la prononciation varie de façon significative du nord au sud de l'île. Très diphtongué aux Portes, le patois est guttural à Ars et plutôt criard à Sainte-Marie. À La Flotte, au Bois et dans les villages du nord, on prononce le t final étymologique : *in' émouchéte* (un épervier), *ine nite* (nuit), *ine jote* (une joue de morue), ou grammatical (de la 3^{ème} personne des verbes) : *le vat* (il va), *a dounerant* (elles donneront). On ajoute même un t parasite à la fin de certains mots : *dou tabate* (du tabac), *ine sourite* (une souris), *in cote* (un coup). À La Couarde, les a brefs s'allongent et s'ouvrent : *in bâle* (au lieu d'*in bal*). Au Bois, on dit par exemple *ine érègne* et non *ine éragne* (une araignée de mer). Selon les villages, ou même les locuteurs, le participe passé du verbe *ête* (être) se dit soit *éteu*, soit *été*.

Morphosyntaxe

Les règles grammaticales du patois rétais sont pour beaucoup spécifiques au domaine poitevin-saintongeais, mais il y en a aussi qui sont communes soit aux langues d'oïl, soit aux langues d'oc.

Les articles définis sont *le, la, l', lés*, et leurs contractions : *au, aux, dou, dous*. L'article indéfini masculin, *in*, se prononce [in] si le nom qui suit commence par une voyelle ou un h muet. On l'écrit volontiers *in'* pour le différencier du féminin *ine*.

ex. : *in bourrou* (un âne), *in' osiâ* (un oiseau), *ine outure* (une hauteur)

Les partitifs sont *dou, d'la ou d'l',* et au pluriel *dous* :

ex. : *dou bounu* (du bonheur), *d'la bogane* (de la boue)

d'l'ève (de l'eau), *dous gaboraiës* (des ordures)

Le genre des substantifs diffère parfois du français : c'est ainsi que *la sao* (le sel), *la chnao* (le chenal) sont féminins, mais *in gassoie* (une flaque d'eau), *in sauteuil* (une jambe) sont masculins. Tous les pluriels sont réguliers : on dira donc *in' u, dous us* (un œuf, des œufs), *in' eil, dous eils* (un œil, des yeux), *in' ou, dous ous* (un os, des os).

Utilisés devant une consonne, les pronoms personnels sujets sont, au singulier : *i, te, le, a* ; et au pluriel : *i, v', le, a*. Devant une voyelle ou un h muet, ils deviennent : *i', t', l', al'* ; *i', v'* (ou *v'z-*), *l', al'*. Le pronom sujet *i* s'emploie donc à la 1^{ère} personne du singulier et du pluriel : cet usage est caractéristique de l'Aunis et du Bas-Poitou. On ne le trouve ni en français, ni en occitan (qui omet d'ailleurs tout pronom sujet).

ex. : *i véie* (je viens), *i sons* (nous sommes)

La 3^{ème} personne du singulier et du pluriel est tout aussi caractéristique : au masculin *le* (il, ils), au féminin *a* (elle, elles).

ex. : *le gigougne* (il gigote), *le gigougnant* (ils gigotent)

On notera qu'à l'île d'Oléron voisine, en revanche, ce sont les pronoms saintongeais qui sont employés : *jhe* (je) et *i* (il).

Il y a en patois rétais un pronom neutre, aussi bien complément que sujet : *o*. Ce pronom, qui n'existe pas en français, est commun à l'ensemble du domaine poitevin-saintongeais (donc aussi à l'île d'Oléron) — et à l'occitan, où il ne s'emploie toutefois que comme complément : *o canta* (elle le chante).

ex. : *o mouille* (il pleut), *t'o qu'ol'éie ?* (qu'est-ce que c'est ?)

Le *o* complément tend à se prononcer [u], comme en occitan :

l'ou créüiant (ils le croyaient), *al'ou z-a dit* (elle l'a dit)

Voici aussi quelques exemples de pronoms personnels compléments (directs et d'attribution), dont l'emploi suscite parfois des contractions :

doune-mou lèie ! (donne-les moi !), *i v'lé doune* (je vous les donne)

l'lu parlant (ils leur parlent), *ol'ét à mé* (c'est à moi)

Parmi les autres termes grammaticaux, on remarquera les interrogatifs *avoure ?* (où ?), *t'o qu' ?* (qu'est-ce que ?), des indéfinis comme *tchuquiñ* (quelqu'un), *tchuque tchouse* (quelque chose), *tortous* (tous), des adverbes comme *anite* (aujourd'hui), *bétou* (bientôt), *darère* (derrière), et les démonstratifs, adjectifs *tchou* (ce), *tché* (cet), *tchéle* (cette), *tchés* (ces), pronoms *tchao* (celui-là), *tchéle* (celle-là), *tchelés* ou *tcheléie* (ceux-là, celles-là), ainsi que le neutre *itchu* (ceci, cela).

ex. : *avoure qu't'é rendu ?* (où es-tu arrivé ?)

t'o qu'te boué ? (qu'est-ce que tu bois ?)

tchou pné (ce panier), *tchéle couviarte* (cette couverture)

i vu pa d'itchu (je ne veux pas de ça)

Les verbes, pour leur part, se divisent en trois groupes réguliers : ceux qui se terminent par -eu (ou -er) constituent le premier, comme *appoueu* (ou *appouer*) (appuyer). En voici la conjugaison aux trois principaux temps de l'indicatif :

présent : *i'appoue, t'appoues, l'appoue, al'appoue*

i'appouons, v'z-appouez, l'appouant, al'appouant

imparfait : *i'appouais, t'appouais, l'appoué, al'appoué*

i'appouions, v'z-appouiez, l'appouiant, al'appouiant

futur : *i'appouéré, t'appoueras, l'appouera, al'appouera*

i'appouérons, v'z-appouerez, l'appouerant, al'appouerant

Le deuxième groupe comprend les verbes terminés par -i (ou -ir), dont le participe présent est en -issant, tel que *voiri* (ou *voirir*) (moisir) :

présent : *i voiri, te voiris, le voirit, a voirit*
i voirissons, ve voirisseu, le voirissant, a voirissant
imparfait : *i voirissais, te voirissais, le voirissé, a voirissé*
i voirissions, ve voirissiez, le voirissant, a voirissant
futur : *i voirirèye, te voiriras, le voirira, a voirira*
i voirirons, ve voirirez, le voirirant, a voirirant

Les verbes du troisième groupe se conjuguent comme *coude* (coudre) :

présent : *i coud, te couds, le coud, a coud*
i coudons, ve coudez, le coudant, a coudant
imparfait : *i coudais, te coudais, le coudé, a coudé*
i coudions, ve coudiez, le coudiant, a coudiant
futur : *i coudré, te coudras, le coudra, a coudra*
i coudrons, ve coudrez, le coudrant, a coudrant

À cela s'ajoute un certain nombre de verbes irréguliers, dont voici quelques exemples parmi beaucoup d'autres :

alleu (aller) présent : *i va ; i'allons, l'allant*
imparfait : *i'allais ; i'allions, l'alliant*
futur : *i'ééré ou i'éérée ; i'éérons, l'éérant*
tmi (tenir) présent : *i tiñ ; i tmons, le tnant*
imparfait : *i tmais ; i tmions, le tniant*
futur : *i tindré ; i tindrons, l'tindrant*
chère (tomber) présent : *i ché ; i chesons, l'chesant*
imparfait : *i chesais ; i chesions, l'chesiant*
futur : *i chéré ; i chérons, l'chériant*
subjonctif présent : *qu'i chéïe ; qu'i chesions ; qu'le chesiant*
participe passé : *ché, chéte* ; présent : *chesant*

Quant aux auxiliaires : *avouère* et *ête*, ils se conjuguent ainsi :

présent : *i'é, t'as, l'a, al'a ; i'avons, v'avez, l'avant, al'avant*
imparfait : *i'avais, t'avais, l'avé, al'avé ; i'avions, v'aviez, l'aviant, al'aviant*
futur : *i'auré, t'auras, l'aura, al'aura ; i'aurons, v'aurez, l'aurant, al'aurant*
présent : *i sé, t'é, l'é, al'é ; i sons, v'êtes, le sont, a sont*
imparfait : *i'étais, t'étais, l'éte, al'éte ; i'étions, v'étiez, l'étiant, al'étiant*
futur : *i sré, te sras, le sra, a sra ; i srons, ve srez, le srant, a srant*

Il convient de faire quelques remarques sur la conjugaison des verbes et son emploi en patois rétais. À l'imparfait de l'indicatif, la 3^{ème} personne du pluriel est différente du singulier, alors qu'en français la distinction, qui existe à l'écrit (-ait, -aient), n'est pas faite à l'oral. Mais les 3 premières personnes du présent sont semblables à l'oral, comme dans tout le domaine d'oïl, contrairement à celui d'oc.

ex. : *le vné* (il venait), *le vniant* (ils venaient)
i patoude, te patoudes, le patoude (je piétine, tu piétines, il piétine)

Les temps composés de tous les verbes sont conjugués avec l'auxiliaire *avouère*, contrairement à l'occitan et au français qui utilisent aussi être. Mais on peut trouver *ête* à la forme pronominale.

ex. : *l'a cri* (il est allé chercher)
i m'é assis (je me suis assis)

Les temps composés du verbe *alleu* (aller) conjuguent le participe passé *été* avec l'auxiliaire *avouère* : *i'é été*. La voyelle radicale [o] et parfois [õ] des verbes se diphtongue en *ao* (et *oñ*) aux trois personnes du singulier du présent (indicatif et subjonctif) et à la deuxième personne de l'impératif :

ex. : *chauffeu* (chauffer) : *i chaoffe ; i chauffons*
ponde (pondre) : *qu'a poñde ; qu'a pondiont*

Notons que le passé simple a été remplacé par le passé composé dans l'usage, de même que l'imparfait du subjonctif l'a été par le présent. Enfin la négation 'ne' avec *pa* (ou *poét*) est inusitée :

ex. : *le védrant pa* (ils ne viendront pas), *i'ou seu poéte* (je ne sais pas)
al'a pa mreutié (elle n'as pas renettoyé)

Et à la première personne du singulier (et parfois du pluriel), on garde *i* en position affirmative et on rajoute *-t'i*. Tandis qu'à la troisième personne du masculin singulier et pluriel, le pronom *le* est remplacé par *-t'i* :

ex. : *i luche-t'i ?* (est-ce que je lèche ?), *i'é-t'i luché ?* (ai-je léché ?)
i luchons-t'i ? (est-ce que nous léchons ?), *a-t'i luché ?* (a-t-il léché ?)

Lexique

Les caractéristiques lexicales du patois de l'île de Ré sont d'un intérêt tout particulier. Le vocabulaire reflète en effet les modes de vie et de pensée des locuteurs. Le patois rétais est à la rencontre de plusieurs aires lexicales : il peut être

spécifiquement poitevin-saintongeais ou avoir des traits communs soit avec les autres langues d'oïl, soit avec les langues d'oc.

Le verbe *tricoleu* (tituber), par exemple, est une variante du français 'bricoler', dans son sens ancien de zigzaguer. *Ine manoque* (un panier pour la pêche) est à rapprocher du français 'une manne' (qui est aussi un panier), *in bouillart* (une averse) du verbe 'bouillir' et de l'expression 'prendre un bouillon', l'adjectif *cabourne* (creux) du substantif 'caverne'. On ne les rencontre aujourd'hui que dans la zone poitevine-saintongeaise, comme nombre d'autres termes du patois rétais : *épareu* (étendre), *ine since* (une serpillière), *in friquète* (un écumoir), *ine barbote* (une blatte, un cafard), *ine biche* (une chèvre), *in' anternao* (une des levées de la saline), etc.

Mais on trouve aussi dans le patois rétais nombre de mots qui existent en occitan : ainsi *ine drolesse* (une fille, au sens non péjoratif), c'est *una drolla*. De la même façon *ine ajace* (une pie), *in jao* (un coq), *dous mojettes* (des haricots blancs), *ine ouillette* (un entonnoir), *ine grole* (un corbeau), *brocheu* (tricoter), *nigeu* (noyer) correspondent respectivement à *jaça*, *jau*, *monjetas*, *olheta*, *graula*, *brochar*, *negar*.

On remarque d'ailleurs que dans le verbe 'noyer' en français, la consonne tombe entre les deux voyelles, mais ce n'est pas le cas en patois rétais. De même on dit *ine bugèie* (une lessive) : c'est le parallèle de 'buée' en français, alors qu'on a *bugada* en occitan. En revanche on dit *in fouïé* (un foyer) en rétais, or c'est *fogal* en occitan.

Bien des mots du patois rétais sont issus du latin par le biais des parlers d'oc : c'est le cas de l'adjectif *mlé* (desséché, flétri, en parlant d'un fruit), qui vient de *mel* (miel), ou encore de *zi* ou *zire* (dégoût), du latin *adirare* (se fâcher). Certains traits spécifiques l'opposent aussi au reste du domaine d'oïl : le c final issu du latin dans *in' abric* (un abri), ou par analogie dans *in nouc* (un nœud), ou encore le d de *ine érande* (une ronce), par exemple. D'autres mots ont des parallèles français devenus archaïques : *ine mentrie* (un mensonge), *le mitan* (le milieu), *in cotioñ* (une jupe), *ine érantèle* (une toile d'araignée).

On ne trouve pas en français l'équivalent de quantité de mots et d'expressions du patois rétais, même de ceux qui appartiennent au vocabulaire général, se rapportent aux divers aspects de la vie domestique et à la nature environnante :

ex. : *ramisseu* (faire un bruit léger), *racasseu* (remuer bruyamment)

gavagneu (gâcher, gaspiller), *époutrouneu* (écraser)

lés incés (les articulations des doigts), *lés usses* (les sourcils)

croumi (las, harassé, par la fatigue ou la chaleur), *guedé* (rassasié)

avouère lés gorons (avoir des courbatures), *ine mine cagnote* (mauvaise mine)

boustingué (mal habillé), *dégargouillé* (décolleté)

s'déviteu (se déshabiller), *s'jouqueu* (se coucher)

bourolleu (mijoter), *rimeu* (attacher au fond de la casserole)

le platiñ (la zone sableuse de l'estran), *lés pus* (les dunes)

lés banches (les strates calcaires sur l'estran découvert)

ine ragaugne (un ruisseau, un caniveau), *ine pine* (une pomme de pin)

in laverte (un lézard), *in lumate* (un escargot)

Il existe des nourritures typiquement rétaises : *la seuche moîtrèie* notamment (seiche séchée, dégraissée avec un mélange de chaux vive et de cendre de bois, mise à tremper et préparée en court-bouillon ou en ragoût) ; *le rasiné* (sorte de confiture de raisins à la citrouille et aux biscuits d'anis) ; *dous bugnettes*, *dous fagotes* (des beignets, des merveilles), *dous échaudies* (des couronnes à la farine de fève) ; *la bornèie* (la potée au lard, très épaisse) ; *la roûtie* (le pain d'orge grillé trempé dans du vin chaud sucré) ; et *faire godaille*, c'est ajouter du vin rouge dans l'assiette de soupe pour la finir.

Et les termes qui décrivent les activités traditionnelles des Rétais sont souvent très spécialisés. C'est le cas, par exemple, des marais salants.

Rien que le circuit de l'eau dans un marais fait appel à tout un vocabulaire. *Le vasais*, sorte de petit étang, reçoit directement l'eau de la mer, après ouverture de *la lucette*, par l'intermédiaire d'un chenal, *l'essai*. Puis *le grou mas*, canal aménagé dans un tronc d'arbre, amène l'eau dans *les métières*, un bassin peu profond d'où elle est ensuite conduite à un autre bassin, *la vive*, par *le mort*, canal barré par une planchette garnie de trous, *la missoulèie*. L'eau circule alors dans *lés tabes*, longs rectangles étroits sur toute la longueur du *champ d'marâ* (la saline), suit un double canal, *lés marcambelles*, en franchissant *lés portumants* (planchettes qu'on lève ou qu'on abaisse) et entre dans *lés muants*, plus larges que *lés tabes* mais de même forme, d'où elle est dirigée par *lés brassious* jusque dans *lés nourrices*. De là, l'eau qui s'est réchauffée et évaporée en se concentrant en sel pendant ce long trajet, passe dans *lés uillètes* (les aires) où le sel cristallise — *o soune* — et où il est *tiré* (récolté).

L'aspect du marais, mais aussi le matériel (notamment *le simoussi* (ou *la perche*) et *le sourvan* pour tirer le sel, *le rouabe* et *la boguette* pour remettre en état après l'hiver), les techniques de la préparation, de la récolte, de l'entretien, représentent du point de vue lexical un nombre considérable de mots et d'expressions bien spécifiques. Ce vocabulaire spécialisé du patois rétais concerne aussi les vignes et les vendanges, les travaux des champs (céréales, pommes de terre, asperges), la pêche à pied et dans *lés équieuses* (les écluses ou pêcheries), l'élevage des huîtres ou, jadis, la récolte du varech et le harnachement du cheval, du bœuf et de l'âne.

L'expression des réalités quotidiennes est si riche que, sur l'île même, il existe des mots différents pour les décrire, et ce à quelques kilomètres de distance seulement. C'est ainsi que les ouvertures garnies de barreaux dans un mur d'écluse, qui retiennent les poissons quand la mer se retire, sont *lés quiaies* au sud de l'île, *lés quiàs* aux Portes, *lés couis* à Ars. *In beurgeoñ* ou *breugeoñ*, qui décrit une certaine disposition des *virèies* (rangées de ceps) d'une vigne, s'appelle *in couche-*

fumelle dans le nord de l'île. Une méduse est tantôt *in bouloumé*, tantôt *in goulmet*. La *loubine* (le bar) se dit *in guigniat* à Ars, où l'on dit aussi *in frippon* ou *ine émissole* au lieu d'*in touille* (un milandre).

Lorsqu'un type lexical n'apparaît que dans une aire réduite, il correspond généralement à l'existence d'un usage propre à cet endroit : *le moître* en est un par excellence. C'est la préparation de chaux vive, cendre et eau qui sert à réhydrater la seiche séchée, avant la cuisson.

Pour illustrer ce patois, voici en guise de conclusion une lettre inédite, écrite sur le front et adressée par un soldat rétais à sa famille, aux Portes, le 2 juin 1915.

Chers grand'mère, oncle, tante et cousine,

I sange souvau à vous tertou, et anite qu'iai in moumo à moi, iau profite pour v'écrire in p'tit mote. Depuis que man cousangne est lalé, veu devez avouère bée de l'ouvrage, surtout avec les du pouves vieilles grand'mères. Iai appris que les veugnes étchau belles ; v'la bétou la saisan de souffrer, sulfater, et m'n'aque dé bée bisquer avec san viou bourrou qui va si moins vite, i d'vré dire que l'peux pas aller moins vite. L'année drère, ou mois d'aoûe, iarian été bée assez dou taû de nous en aller avec li, pour aller à la guerre, iai sangé bée dou foués, quand iaitias d'factian dans in cru d'obuye.

I vin de recevouère ine lettre de ma mère, qui m'dite que les marâs avant été mis sous l'ève, ia huit jou, par les orages, i cré bée que t'chette aunaille i patouderait pas biacot sur les anternaouës, si sulemo i san rendus pour vadange, o foudra pas se piaindre, enfangne, ia pas besouangne de se casser la tête, o l'avance à reune. Et le bié va ête bétou ban à copé, la saisan det approcher, l'êti biâ t'chette aunaille ? Ma mère m'a-t-écrite qu'a l'airette aider à tchelle pouve Zilda. Si les marâs avant été mis sous l'eau, o l'a du ête in biâ tan pour les patates, api les mogettes, an peut pas avouère toute à la foué. Iai appris la morte de t'chou pouve Audry, hurusemau que le père Polyte sait faire les perches et les sourvans. O dé pu iavouère biacot d'hommes ou Portes, rin que dou viu, api dou biâ p'tits jènes. Tout itchu o lé bée triste.

Dans man bataillan, i san cinq rétas, in maritais Martineau, in fiottais Moulleron, avour que man défin père a-t-été domestique quand l'était jène ; in martinais Brunereau le fils dou maraichaoûe ; in bourcadangne Tardy ; api in portingalais, o lé moi ; i nous vouéian t'chuque foué et i parlan dou pays. Ma seu Zélie qu'est à la Fiotte, m'auvoille régulièremau le "Soldat rétais", o let in piaisi pour nous de savouère les nouvelles dou pays de tchelle magnère. I san huit jou en première ligne, api aprâs huit jou à nous repouser dau in p'tit village avour qu'iate in biâ château avec dou grou-z-arbres, o lé superbe ; ia-t-ine jolie petite église ; quand i issan, ia la prière tous les souères, et tchés belles cérémonies au vou r'mante le moral in p'tit brangne ; v'ête bée à piaindre vous êtes qu'avez pu d'offices, o dé bée ête triste, o fou t'espérer qu'o dura pas lintaû.

La s'maine drère, iai vu in bambardemo épouvantable, les obuyes passiau dessus nou têtes, api l'chéziaû su le pays qu'était en bas ; iétian su ine outure, comme si o s'rait le pu Raoûe, api que les obuyes arian chet darère la cure ; an voué pas angne, an dirait que les cots de canan sortiriau de dessous tiare, o fait tout traubié, api nous avec, dou foué. Ine dou chouses qui san les plus esquintantes, o lé les marches de nite, an voué pas avour can mé les pé, can tan traveurse les bois, astur que les feuilles san poussaille, o fé nègre comme dau in cru ; hier souère, iavan été relevés, abé an suette à grousses gouttes, iavan arrivé itchi ou jou, api le ranfieu mau dou z-aropians nous avante empêché de dormé ; api l'savan mis à tirer dou cots d'canon dessus ; in p'tit brin maille, les morcias dou z-obuses nous arians chet su la figure. Iavan ine boune nourriture, mais ian n'ate qu'avan dou poilles, o lé pas étounau, i nou savan jamais dévitu depuis qui san lalé.

I m'arrête d'écrire, i sé dau in courau d'air, au vin dou vau dou coûté de l'échale. V'direz bonjour à t'chelle pouve Zilda api à la p'tite Pierrette qu'est bée m'gnoune. I sé toujou à la même adresse. Fou pas s'faire trop d'bile, o l'avauce à reune. I v'souhaite ine boune sauté et ban courage à teurtou.

Manuel

Cette lettre pose évidemment le problème de l'écriture du patois : il n'existe pas de graphie normalisée. Certains Rétais comme Fernand Babœuf (1868-1960), qui signait "Paisant d'Ars", ou François Menuteau (1869-1956), qui signait "K. Seron", nous ont laissé des textes le plus souvent en vers et pleins d'humour : mais tous ont une façon personnelle de restituer les particularités de la langue, notamment phonétiques (nasales, consonnes palatalisées, diphtongues) mais aussi grammaticales, pour lesquelles les conventions graphiques françaises sont inadaptées et que seule une écriture phonétique pourrait transcrire rigoureusement.

Jean RENAUD

Université de Caen

Bibliographie :

Aux Éditions Ouest France : *Les Vikings et la Normandie* (1989), *les Vikings et les Celtes* (1992), *Les Dieux Vikings* (1996), *Les Vikings en France* (2000) ainsi qu'un album pour enfants, *Rollon, chef Viking* (2006).

Aux Éditions de l'Etrave : *Les Îles de Vendée face aux Vikings* (2008)

Aux Éditions Larousse : *Odin et Thor, dieux des Vikings* (2008)

Aux Éditions OREP : *La Normandie des Vikings* (2006), *les Vikings et les patois de Normandie et des Îles anlo normandes* (2008) et *Vikongs et noms de lieux de Normandie*.

Dictionnaire des toponymes d'origine scandinave en Normandie (2009)

3 articles sur les Vikings et l'Île de Ré dont celui sur le patois. (Les 2 autres articles seront publiés ultérieurement.)